



Bareme de frais de notaire

Par **Fabrice**, le **15/01/2008** à **21:17**

Bonsoir,

Je suis à la recherche du bareme des frais de notaire dans de l'immobilier ancien.
Quelqu'un peut-il m'aider ?

merci d'avance.

Par **coolpg**, le **16/01/2008** à **06:30**

Bonjour,

si vous devez contacter un pret pour votre acquisition, n'importe quel organisme de crédit peut vous renseigner.

Le barême est établi pour une fourchette de prix (ex entre 160000 et 200000 environ 7% etc...)
Autrement un notaite pourra éventuellement pour renseigner

Bien à vous
coolpg